

INTITULE DU POSTE

ENSA SAINT-ETIENNE-2024-1776943-MCF ATR cat 2 n°1

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maîtresse de conférences / Arts et Techniques de la Représentation –
Représentation de l'Architecture / Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	MCF
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	AURA
Département	Loire (42)
Adresse	1 rue Buisson 42000 Saint-Etienne

EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne accueille chaque année environ 600 étudiants. L'ambition de ses acteurs est de former des architectes citoyens, conscients et aptes à répondre aux enjeux complexes de ce début de XXI^e siècle par des pratiques professionnelles plurielles et diversifiées.

L'ENSASE affiche une attention particulière aux dimensions matérielles, historiques, politiques, sociales et écologiques de l'architecture. Elle affirme l'architecture comme un fait culturel.

Le projet pédagogique, à travers notamment ses deux domaines d'études de Master, TRANSITIONS et FACT, propose une lecture dialogique des manières d'aborder l'architecture et son enseignement. Complémentaires, ils distinguent réalités manifestes et imaginaires en devenir, bouleversements écologiques et sociétaux, approches territoriales et esthétiques. Ils proposent ainsi des cultures de projets attentives aux ressources et aux matérialités, aux sciences et aux arts, au faire et aux conditions du faire.

Installée en centre-ville, l'ENSASE s'inscrit pleinement dans son territoire. Associée à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, elle devient établissement-composante de l'EPE UJM.

L'ENSASE, attachée à l'architecture pour toutes et tous, développe une politique ambitieuse de diffusion de la culture architecturale et de la recherche en architecture : publications, programme de conférences et de colloques, expositions et ateliers scolaires de sensibilisation à l'architecture.

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école***Activités scientifiques**

Sur la base d'un programme pédagogique organisé, en master, selon deux domaines d'étude, Transitions et FACT (Forme, architecture, culture, technique), l'activité scientifique se développe dans une approche territoriale et esthétique, au sein du laboratoire ECLLA (Études du Contemporain en Littératures, Langues, Arts). Cette équipe développe une approche engagée au service de la production de connaissances sur les transformations majeures des territoires urbains, périurbains, ruraux, à toutes les échelles de l'habiter (projet, habitat, ville, territoire) dans le contexte de transitions (écologiques, sociétales, esthétiques, techniques) liées à l'Anthropocène. L'activité scientifique se développe aussi dans le cadre de réseaux scientifiques et pédagogiques qui relient les ENSA.

Perspectives de développement

En cohérence avec la convention d'association qui lie l'ENSASE et l'Université Jean Monnet depuis 2017, les collaborations s'organisent au sein de la création d'un Établissement Public Expérimental et de l'Institut ARTS

(Arts, Recherche, Territoires, Savoirs), qui rassemble l'Université, les Écoles de l'enseignement supérieur Culture et les grands équipements culturels du territoire. Dans le cadre de cette structuration, l'ENSASE développe la formation doctorale en architecture et les séminaires recherche. Avec le laboratoire ECLLA, l'ENSASE participe à la mention « architectures, images, formes » du doctorat en Art (ED3LA).

DESRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

Missions principales :

Le.a candidat.e sera associé.e à la formation de la Représentation de l'Architecture dans la formation initiale Licence-Master, en co-responsabilité avec l'enseignant actuellement en charge du champ disciplinaire.

Il/elle devra :

- encadrer des séances de travail en format TD et atelier
- élaborer des expérimentations à l'aide d'outils et de modes de représentation actualisés.
- prendre en charge des Cours Magistraux en Licence
- proposer un mode pédagogique adapté aux Domaines d'Etudes de Master : FACT et TRANSITIONS, concernant la représentation pour l'architecture pour les mémoires, exercices-projets, PFE, ...
- en Licence, enseigner autant les techniques actuelles de la représentation que celles dites académiques et expérimentales.
- prendre en charge la mise en forme du Rapport d'Etudes en L3.
- intervenir de manière ciblée au sein d'ateliers de projet, avec les savoirs et approches propres à la représentation de l'architecture, en les construisant en cohérence avec les enseignements de projets.

- Il est pour cela souhaitable que l'enseignant.e ait une connaissance des modes de fonctionnement pédagogiques des ateliers d'architecture, de la culture architecturale et des didactiques d'enseignement du projet.

- Il/elle aura des compétences en design graphique, autour des outils spécifiques de : l'image, la typographie, la composition, la mise en page, la couleur, ...

- Ces compétences pourront être mises au service des projets éditoriaux de la collection Architecture aux PUSE et permettre la mise en place future d'un atelier de micro-éditions destiné à renforcer le projet éditorial de l'Ensase.

- le.a candidat.e aura en charge au sein de sa pédagogie la mise en forme de livres d'art, livres objet, revues, ... comme outils de transmission des idées et de l'information.

Missions spécifiques et complémentaires :

Il/elle devra participer :

- aux évaluations pédagogiques au sein du champ ATR-RA
- aux réunions de coordinations pédagogiques
- aux jurys
- à l'encadrement des rapports d'études en L3
- aux obligations statutaires : recrutement ParcoursSup, journées portes ouvertes, séminaires pédagogiques inter-semestres
- aux commissions internes et groupes de travail spécifiques à l'Ensase
- aux workshops inter-semestres

Il/elle :

- devra favoriser des partenariats avec divers établissements et institutions de l'enseignement supérieur, professionnels ou associatifs, en France et à l'étranger
- prendra des responsabilités dans les instances de l'école : CA, CPS
- participera à l'évolution du projet d'école et au renouvellement et à la vitalité de son programme pédagogique

Missions scientifiques :

L'enseignant.e-chercheur.se pourra :

- conduire des enseignements en lien avec la recherche et travailler dans des équipes interdisciplinaires.
- par ses travaux et ses productions scientifiques éventuelles, l'enseignant.e-chercheur.se pourra contribuer de façon active à la dynamique de la recherche au sein de l'école.

CONDITIONS PARTICULIERES D EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences requise pour le concours

Expérience avérée en école d'architecture et en enseignement de la représentation

Un fort intérêt et une curiosité pour la culture architecturale et ses représentations

Une pratique avérée dans l'édition d'architecture sous toutes ses formes

Une pratique qui développe des moyens de restitution sensible

Une connaissance des outils et moyens de conception et de représentation du projet d'architecture

Une forte capacité d'adaptabilité et de travail en interdisciplinarité notamment avec les champs STA, HCA, langues, ...

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le candidat devra faire la démonstration de son rattachement à un collectif pédagogique

Un profil s'inscrivant dans la recherche sera apprécié, doctorat non requis.

Il/elle pourra travailler avec ECLLA de l'UJM, Université Jean Monnet de Saint-Etienne dans un des axes thématiques abordés par cette unité de recherche.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Candidat.e qualifié.e par le CNECEA avec expérience professionnelle en relation à l'édition, le graphisme, la photographie, dans le domaine exclusif de l'architecture.

Temps de pratique en agence obligatoire et/ou dont la pratique professionnelle soit au service d'agence, d'éditeur de revues confirmées ou d'organismes publics du domaine de l'architecture.

Temps d'Expérience pédagogique en école d'architecture dans le champ ATR-RA : minimum 3 ans

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA SAINT-ETIENNE

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personnes à contacter

- habib.kralifa@st-etienne.archi.fr
- richard.schmit@st-etienne.archi.fr

Autre personne à contacter

- thierry.eyraud@st-etienne.archi.fr